



Numéro de l'acte	2025-69-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.2.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

QUESTION N°2025-69

URBANISME : QUARTIER REPUBLIQUE – SCCV LES FONTINES - SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE

RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, Aménagement du territoire – Urbanisme – Travaux – Voirie - Cimetières

Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2022-25 du Conseil Municipal du 12 avril 2022 autorisant le promoteur KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION (KIC) à étudier l'implantation de son projet sur les ilots H6A et H6D du centre-ville

Vu la délibération n°2022-73 du Conseil Municipal du 9 juin 2022 décidant de la rédaction d'une promesse de vente concernant le parking visiteur, les ilots H6A et H6D

Vu le permis de construire n°062 040 22 00013 délivré le 15 novembre 2022 pour la construction de trois immeubles collectifs totalisant 71 logements

Vu le transfert de permis de construire n°062 040 22 00013 T01 délivré le 27 décembre 2022 à la SCCV LES FONTINES

Vu le permis de construire modificatif n°062 040 22 00013 M02 délivré le 13 novembre 2023 portant sur le déplacement des stationnements PMR

Vu la promesse de vente signée en date du 13 mars 2023 entre la commune d'Arques et la SCCV LES FONTINES portant sur les ilots H6A et H6D

Considérant que la promesse vente prévoyait une signature d'acte pour le plot C de l'îlot H6D au 30 novembre 2023, pour le plot B de l'îlot H6D au 30 avril 2025 et pour le plot A de l'îlot H6D au 30 juin 2025 et que, par conséquent, elle est caduque

Considérant que la commune d'Arques est propriétaire des parcelles cadastrées section F-3122, d'une contenance de 2 075 m², et F-3123, d'une contenance de 1 740 m², situées Quai Wadgassen à Arques

Considérant qu'il est nécessaire de garantir la sortie de l'opération

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE la rédaction d'une promesse de vente avec SCCV LES FONTINES, dont le siège social est à LILLE (59000), 1 A rue Jean Walter, relative à la cession des parcelles cadastrées section F-

3122, d'une contenance de 2 075 m², et F-3123, d'une contenance de 1 740 m², situées Quai Wadgassen à Arques (62510)

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à bien vouloir signer cette promesse de vente sous réserve du respect des conditions suspensives, et à signer tous documents en ce sens

ARTICLE 3 : CONFIE la rédaction de cette promesse de vente à Maître Anne-Sophie MASSET, Place Roger Salengro à Arques

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 07 juillet 2025

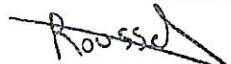
La secrétaire de séance,
Christine COURBOT



Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2025 et publication ou
notification le 10 JUIL. 2025
Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

Affiché le 10 juillet 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 01 juillet Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **7 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **2 absents excusés sans pouvoir**

Jackie GUTTMANN ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Peggy VAN GOETHEM-MARECAUX ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.